

26 décembre 2018

## Fermeture partielle des sites aménagés de Netcha et des Chutes de la Madeleine du 7 janvier au 31 janvier

Dans le cadre de l'entretien des structures métalliques des pontons, platelages et passerelles des sites de Netcha et des chutes de la Madeleine (aire protégée aménagée), la province Sud procédera à des travaux nécessitant la fermeture partielle de ces sites du 7 au 31 janvier 2019.

### Site de Netcha

Le site de Netcha sera fermé et interdit au public sur la zone telle que matérialisée sur la carte ci-dessous.

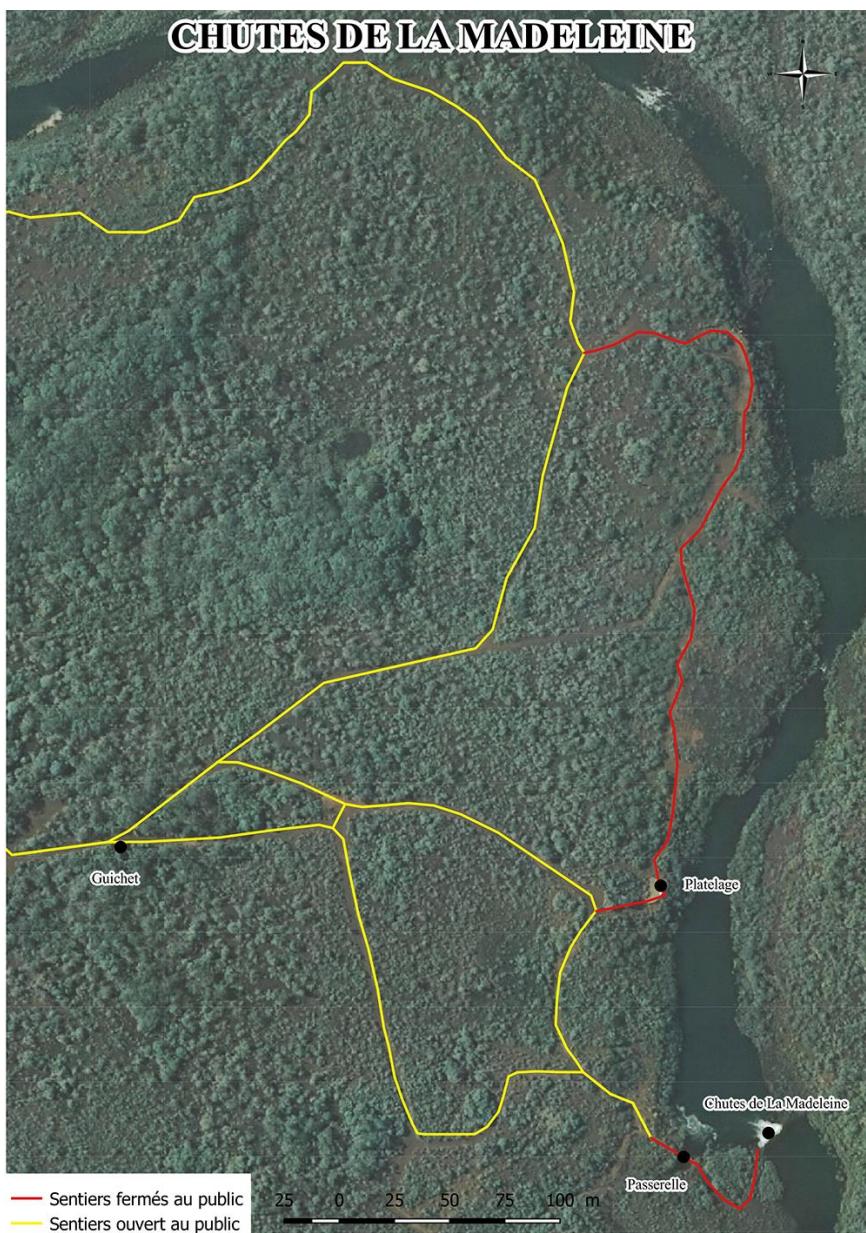
En conséquence, il ne sera pas possible de se baigner pendant la période des travaux. Pour les usagers souhaitant se rendre sur site en semaine, les opérations de sablage de la structure métallique seront très bruyantes. Nous nous excusons par avance de la gêne occasionnée.



## Site des chutes de la Madeleine

Le site des chutes de la Madeleine restera ouvert sur la période des travaux mais le ponton et la passerelle ne seront pas accessibles.

Le sentier Botanique et le sentier de petite randonnée resteront praticables selon le tracé modifié tel que figuré sur la carte.



Pour plus d'informations, contactez la direction de l'Environnement de la province Sud au 20 34 00 ou le CAPS au 20 30 40. E-mail : [denv.contact@province-sud.nc](mailto:denv.contact@province-sud.nc)



**Pour plus de renseignements  
Ludvina Hmeun  
[ludvina.hmeun@province-sud.nc](mailto:ludvina.hmeun@province-sud.nc) Tél. 20 31 07.**